

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES
NEW YORK

CABLE ADDRESS • UNATIONS NEWYORK • ADRESSE TELEGRAPHIQUE

FILE NO.:

C.N.68.1963.TREATIES-1

Le 5 avril 1963

ACCORD EUROPEEN RELATIF AU TRAVAIL DES EQUIPAGES DES VEHICULES
EFFECTUANT DES TRANSPORTS INTERNATIONAUX PAR ROUTE (AETR), EN DATE,
A GENEVE, DU 19 JANVIER 1962

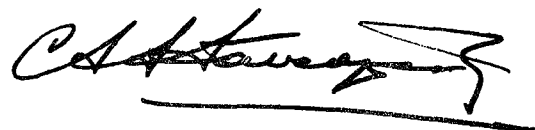
RATIFICATION DE LA FRANCE

Je suis chargé par le Secrétaire général de porter à votre
connaissance que, le 28 mars 1963, l'instrument de ratification du
Gouvernement français de l'Accord européen relatif au travail des
équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par
route (AETR), en date, à Genève, du 19 janvier 1962, a été déposé auprès
du Secrétaire général conformément à l'article 18.

Veillez agréer,
de ma très haute considération.

les assurances

Le Conseiller juridique



Constantin A. Stavropoulos

COPY

FILE